CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DE BAIGNADES

Direction Santé Environnement et politiques Une Seule Santé (DSEUSS)

Unité Corrèze

Document à afficher sur le lieu de baignade

PLAN D'EAU INTERCOMMUNAL

Commune de LISSAC-SUR-COUZE

Résultats d'analyse des derniers prélèvements d'eau effectués sur la baignade le **11/08/2025**

Qualité physico-chimique	Résultats	Unités	Limite de qualité
TRANSPARENCE SECCHI	**90**	m	/
TEMPÉRATURE DE L'AIR	**29**	°C	/
TEMPÉRATURE DE L'EAU	**26,5**	°C	/
PH	**8,1**	unité pH	/

Qualité bactériologique	Résultats	Unités	Limite de qualité
ESCHERICHIA COLI / 100ML (MP)	**30**	n/(100mL)	1800
ENTÉROCOQUES /100ML (MP)	**<15**	n/(100mL)	660

Cyanobactéries planctoniques	Résultats	Unités	Limite de qualité
CYANOBACTÉRIES TOXINOGÈNES	**0,003**	mm3/L	1

CONCLUSION SANITAIRE

Eau de bonne qualité bactériologique pour la baignade.
Présence de cyanobactéries en capacité de libérer des toxines. Néanmoins, la baignade peut être pratiquée sans restriction d'usage.

Le contrôle de routine (bimensuel) est maintenu.

Tulle, le 14/08/2025

L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires

Stéphane PERRIER

Tout sur la qualité des eaux de baignade en France sur http://baignades.sante.gouv.fr

---------- Ce bulletin d'analyse doit être obligatoirement affiché de manière visible sur les les lieux de la baignade concernée, conformément à l'article D.1332-32 du Code de la Santé Publique. ----------

ARS NA - DSEUSS Unité Corrèze - Cité administrative - 1, place Martial Brigouleix - 19011 TULLE - Tél : 09 69 37 00 33 - Mail : ars-dd19-sante-environnement@ars.sante.fr